



RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2019

Affranchissement postal

1. Liminaire

Avant de vous partager les différentes activités de l'année, je ne peux m'empêcher de revenir sur les informations qui ont été diffusées durant les dernières semaines de 2019.

Effectivement, la fin de l'année a vu rebondir à deux reprises « l'affaire Dutroux ». Une première fois pour accession éventuelle à des congés de l'intéressé et une seconde fois lors de la libération conditionnelle d'un de ses « acolytes ».

Les médias ont repris en boucle cette libération en rappelant les faits commis. Immédiatement, les réseaux sociaux ont appelé à la « traque » et à la violence sur la personne de Michel Lelièvre. Un journal a même ressenti le besoin de préciser dans quelle commune il se trouvait avec pour conséquence l'agression physique de l'intéressé et le saccage de son appartement.

Après 23 ans, humainement parlant, nous sommes toujours tous sous le coup de l'émotion suscitée par les faits reprochés à ces criminels, mais avons-nous le droit de nous ériger en juge ? Nous, qui vivons (et heureusement) dans un État de droit, ne devons-nous pas être confiants en la Justice ?

On peut aussi se poser la question de savoir si la presse et les médias, en général, ne devraient pas se focaliser sur l'information objective du public et, ici, sur le bien-fondé de la décision prise par le juge en évitant d'attiser la haine et le désir de vengeance et de violence ? Par ce fait, ils donnent des outils à ceux, qui sont habités par des sentiments extrêmes et qui les déversent trop facilement sur les réseaux sociaux.

Il devient urgent d'éduquer les jeunes (et de faire réfléchir tout citoyen) à l'utilisation de ces nouveaux moyens de communication qui peuvent nous

apporter le meilleur (appels à la solidarité), mais aussi le pire (suicide de jeunes, assassinat...).

Après ce questionnement, qui mériterait un long développement, nous ne pouvons que terminer en regrettant d'une façon générale les difficultés de (ré)insertion, toujours un vrai challenge pour la plupart des justiciables et ce, quel que soit le délit commis.

2. Modifications administratives :

➤ Le gouvernement fédéral, à l'instigation du Ministre de la justice, a réformé le code des entreprises. La nouvelle définition de l'entreprise inclut maintenant les ASBL. Cette réforme aurait pour but de simplifier les textes en vigueur...

Notre Association devra s'y conformer lors des prochaines modifications des statuts avant 2024. Une obligation plus urgente consistait à inscrire au registre UBO les membres du conseil d'administration, ce qui a été fait dans les délais (septembre 2019).

➤ Nomination :

Après sa publication au moniteur, la nomination de Stella Di Vincenzo comme administratrice est maintenant effective. Les démarches ont été menées à bien par Hervé.

3. Les membres du conseil d'administration :

Pour rappel, notre CA compte 8 membres :

d'ANSEMBOURG Hubert – Sint-Annastraat, 95 A – 3090 Overijse

BATTARD Pierre – Rue d'en Bas, 4 – 7322 Ville-Pommeroeul

DI VINCENZO Stella – Rue de la Croix de Pierre, 54 – 1060 Bruxelles.

FIRKET Jean-Paul – Avenue des Lauriers, 40 – 4053 Embourg

LOTTIN Hervé – rue de Frameries, 139 – 7033 Cuesmes

PIRARD Edith – L'olivier, avenue des Statuaires, 46 – 1180 Bruxelles

POURVEUR Solange – avenue de Ningloheid, 139 B – 4802 Heusy

SEPULCHRE Florence - rue du Presbytère, 11- 1350 Foix-les-Caves

4. La journée annuelle de partage :

Comme chaque année une journée de réflexion/formation a été organisée.

Le 19 octobre 2019, Philippe Landenne, diplômé, notamment en justice restauratrice en 2006 à Queen's University Kingston (Ontario) au Canada venait nous parler de « la justice réparatrice »

Notre intervenant connaît aussi de longue date le milieu pénitentiaire. On peut évoquer son séjour volontaire d'incarcération de 3 mois à Bellechasse (Fribourg- Suisse). Séjour à la base de la publication d'un de ses livres « Résister en Prison : patiences, passions, passages ».

Philippe a partagé durant cette journée (temps évidemment beaucoup trop court) ses connaissances et sa pratique de terrain concernant « la justice réparatrice ». Il a successivement évoqué la place de la victime, de l'auteur et de la société dans cette démarche. Des vidéos projetées nous ont permis d'accéder plus facilement aux échanges possibles par cette pratique dynamique de la justice.

Cette vision de la justice devrait pouvoir améliorer la (ré)insertion sociale des sortants de prison (parfois même éviter ce passage) et tant que faire se peut diminuer la récidive.

Un compte-rendu de cette journée fera l'objet d'un *Trait d'union* comme à l'accoutumée.

5. Les journées Nationales de la prison (JNP) :

Dates : du 16 novembre au 1er décembre 2019

Le thème de cette 6^è édition : « *Après la prison, toujours la prison ?* ».

Les principales questions émises lors de la préparation de ces journées étaient : *Comment inverser ce cercle tourbillonnant à vide pour qu'il découle sur un processus de reconstruction de liens, de réflexion et de développement ? Comment diminuer cette population carcérale et l'accompagner de façon plus humaine pour limiter les risques de récidives ? Comment laisser aux alternatives une juste place, centrale et prioritaire ? Comment sortir de ce premier réflexe « prison » et oser penser tout autre chose ?*

Des essais de réponse à ces interrogations ont été évoqués durant des rencontres, des conférences, des ciné-débats, des ateliers avec les détenus, des expositions... en prison et hors prison.

- Stella et Hubert ont représenté notre association à la journée inaugurale des JNP le 16 novembre à Molenbeek.

- A l'initiative de la direction de la prison de Lantin, le public a été invité au fort de Lantin dans le cadre de « La prison de Lantin a 40 ans ». Plusieurs membres liégeois de notre association ont accepté d'accueillir les visiteurs. A cette occasion une exposition de photos réalisée par « la Halte » était à découvrir, ainsi qu'une cellule de Lantin reconstituée à l'identique. Des objets, insolites et interdits, confectionnés par les détenus y étaient aussi exposés (Yoyos, réchaud bricolé...). De nombreux écrans montraient la prison de l'intérieur et permettaient d'imaginer la vie en détention.

- Le 28/11/19, en collaboration avec l'ULiège et différentes écoles, projection du film « Des Hommes ». Un échange a suivi la projection sur le thème : Quelles conditions de vie dans nos prisons ? Avec Sandra Berbuto avocate, Jean-François Colasse directeur et Solange Pourveur pour l'AVFPB.

Nos membres ont été invités à collaborer dans leur ville respective aux ateliers, conférences et rencontres organisées.

6. Interpellation du monde politique.

➤ **Contacts avec les partis :**

Dans la foulée des rencontres vécues avec les représentants des partis politiques en 2018, envoi d'un courrier, le 28 janvier 2019, à chaque parti francophone, en vue des prochaines élections.

Les Présidents des partis ont reçu un questionnaire les interpellant quant à leur programme pour les cinq prochaines années. Étaient concernés : PS , CDH, MR, Ecolo, Défi, PTB et PP.

Les réponses obtenues, consignées dans un « Spécial élections 2019 », ont été envoyées à tous les membres effectifs et adhérents de notre Association.

7. Rencontres et contacts en Belgique :

➤ **Avec les citoyens :**

Le 21 mai 2019, conférence à Liège intitulée : « *Les portes du pénitencier* », conférence à deux voix autour de la question : « *Où vont*

nos libertés ? » Les libertés envisagées en l'occurrence sont donc celles de la personne condamnée à la réclusion ou l'emprisonnement, pendant qu'elle est détenue ou subit sa peine en dehors de l'établissement. Il s'agit de se demander si, plus ou moins entravées, ces libertés accordées dans le cadre du « *statut interne* » comme du « *statut externe* » du condamné restent compatibles avec les exigences d'un État de droit. Autrement dit : comment concilier le souci de la sécurité et l'humanisation de la sanction ? Une fois la condamnation prononcée par le juge, comment réduire au mieux le risque de récidive ?

Anne-Marie Klopp (D), Jean-Paul Firket, Solange Pourveur et des visiteurs de Paifve ont assisté à la conférence et participé au débat.

Les intervenants étaient : Marie-Aude Beernaert, professeure à l'U.C.L., Marc Nève, avocat au barreau de Liège et Jean-Louis Defer, aumônier à Lantin. Le modérateur était Françoise Tulkens, ancienne vice-présidente de la cour européenne des droits de l'homme.

➤ avec des étudiants et des organisations :

- Le 24 janvier 2019, Claire rencontre et témoigne devant des jeunes de Rhéto du Collège Saint- Michel à BXL. Environ 25 élèves ont été ce jour-là au Tribunal pour s'imprégner d'une chambre correctionnelle tandis qu'un autre groupe a assisté à une plaidoirie à propos d'une jeune fille au Tribunal de la Jeunesse.

C'était surtout une **rencontre questions réponses** plus un message de ce que nous rencontrons, comme visiteurs de prison, en reflet de la société : Les détenus en prison !

- Le 20 février, Solange est interviewée par Madame Sophie Delhalle sur les prisons et la récidive.

- Le 12 mars, Solange rencontre les visiteurs de Marche-en Famenne intéressés par notre Association.

- Le 24 avril 2019, Edith et Hubert échangent avec une étudiante de Kraainem, qui prépare un mémoire de fin d'études infirmière sur la prise en charge de détenus souffrant d'anxiété en milieu carcéral. Cette jeune se dit très intéressée de s'entretenir avec des membres d'une association qui interviennent auprès de personnes détenues, et d'aborder, entre autres, cette thématique. La prévention du risque suicidaire en prison faisait également partie du sujet.

- Courrier le 7 mai 2019 d'une étudiante en droit afin d'obtenir des informations pour devenir membre d'une commission de surveillance ou visiteuse de prison mais avec préférence pour exercer ce bénévolat à BXL.

- Le 4 août 2019, contact avec un étudiant en journalisme de l'ULB pour son mémoire sur les aumôniers de prison et les personnes évoluant dans le milieu carcéral.

- Le 28 août 2019, François et Solange rencontrent pour l'AVFPB : Liesbet Van Damme et Rita De Vis (au CAW de Gand).

Ils constatent que l'organisation de la protection sociale est plus intégrée en Flandre que dans les 2 autres régions du pays. Il y a 11 CAW (Centrum Algemeen Welzijnswerk, ou centre de protection sociale) en Flandre, regroupés dans une fédération. La division qui s'occupe de l'aide aux justiciables est le JWW (Judicieel Welzijnswerk). Le tout est financé par la Région, mais dépend de plusieurs ministères (éducation, social, etc.).

Nous avons appris qu'il y a environ 600 bénévoles, mais pas uniquement pour les prisons. Les visiteurs de prison sont coordonnés et guidés par les JWW locales, et forment un trinôme détenu – visiteur – membre du JWW. Toutes les personnes actives en prison (bénévoles ou membres des JWW) signent un code de bonne conduite (gedrachtscode) à partir du moment où ils effectuent plus de 3 visites par an. Toute l'aide aux justiciables fait l'objet d'un plan stratégique afin d'en assurer la cohérence. Les résultats de cette organisation sont que l'aide aux justiciables est mieux coordonnée entre les différents services, que les visiteurs bénévoles sont beaucoup mieux encadrés, mais aussi qu'ils ont moins de liberté de parole par rapport au monde extérieur. La réceptivité de Liesbet et Rita est grande, mais il n'est pas possible, du moins pour l'instant, d'envisager de nous rejoindre au niveau européen. Par contre elles marquent leur accord pour des échanges au niveau du pays.

- Le 16 septembre 2019, Fidex (*Fédération bruxelloises des Institutions pour Détenus et Ex-détenus*) interpelle notamment notre Association pour soutenir « sa carte blanche » dans la presse dénonçant le fonctionnement de la prison de Saint-Gilles. Nous répondons positivement à cette demande.

8. Animations et formations pour les visiteurs :

- Participation de notre association du 18/02 au 1/03 à l'**animation et aux témoignages** concernant le parcours interactif à suivre par les élèves d'écoles liégeoises. Certains jours étaient réservés au public avec l'approche : « **Porte ouverte sur la prison** ».

L'objectif était de susciter des réflexions et interrogations en plongeant les jeunes de manière dynamique et ludique dans ce monde carcéral qu'ils connaissent peu ou mal et d'apporter des informations de base. Les réflexions, interrogations et informations de base pouvaient être approfondies de retour en classe grâce à un dossier pédagogique.

- Le vendredi 29 mars, organisation avec Pascal PIERART de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'une journée pour les visiteurs sur le thème : « *Prévenir les extrémismes et les radicalismes violents* ».

Intervenants : Corinne Torrekens (professeure de Sciences politiques à ULB) et le Caprev dont le directeur Ph. Massay.

- Le 18 octobre, les visiteurs sont invités à participer à une autre journée de réflexion et d'échanges sur la prévention des extrémismes violents en prison. Cette journée était très intéressante pour son contenu et ses échanges.

Intervenants : Fabienne Brion, Professeure de criminologie à La Faculté de droit et de criminologie de l'UCL, David Scheer, Docteur en criminologie, Chercheur au Centre de recherches Pénalité, Sécurité et Déviances à l'ULB. Puis partage d'expériences de terrain en détention : Anne Iwens, Elodie Druart, Alice Jaspert.

- Entre octobre et décembre à Namur, à Bruxelles, à Mons et à Liège, formation « prévention suicide en milieu Carcéral » avec Mahdiya El-Ouali, chargée de mission « Prévention suicide en Prison ». Les visiteurs ont été informés de cette invitation et ont marqué leur intérêt en participant à cette formation.

9. Participation à des formations et à des colloques en Europe

- Participation du 9 au 12 mai d'Hervé et de Solange au Colloque organisé à Strasbourg par le Forum Européen de Politique Criminelle Appliquée (EFK). Thème : « ***Les visiteurs de prison sortent de l'ombre – Lobbyistes pour le bénévolat en milieu pénitentiaire*** ». Durant cette rencontre l'idée de la création d'une OING près du Conseil de l'Europe a été développée.

- Rencontre à Rennes organisée par **dfi** (*institut franco-allemand*) du 20 au 22/9/19 inclus, participation d'Anne-Marie (D), Roselyne(P-B) et Solange (B). Formation et présentation du nouveau projet européen : « **Papa, maman, derrière les barreaux. Comment je peux faire pour m'y retrouver ?** »

- Les 5 et 6 octobre, réunion à Luxembourg des responsables du groupe Europe. Clôture du projet : « **Les visiteurs sortent de l'ombre** » et réflexion sur le dossier à réaliser pour le statut de notre OING près du Conseil de l'Europe.

10. En préparation :

La prochaine journée de partage est programmée le samedi 17 ou 24 octobre 2020. Cette journée se déroulera à Bruxelles. Réservez d'ores et déjà cette date afin de pouvoir nous rejoindre.

Pour l'AVFPB,

Solange Pourveur

Vous pouvez soutenir l'Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique (AVFPB), soit par un don, soit en la rejoignant comme membre effectif (si vous êtes actif en prison) ou comme membre adhérent (sympathisant).

Conformément au Règlement Européen Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR) entré en vigueur le 25 mai 2018, nous vous confirmons que vos données personnelles sont confidentielles et ne seront en aucun cas délivrées à des tiers.

Bulletin d'affiliation à l'AVFPB à envoyer par courriel : avfpb@hotmail.com ou par poste c/o Hubert d'Ansembourg, Sint-Annastraat 95-A / 3090 Overijse

Compte bancaire : BE85 3630 7395 9106 de l'AVFPB

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE :

MAIL :

PRISON VISITEE (si visiteur effectif) :

Souhaite devenir

Membre effectif (réservé aux visiteurs de prison - cotisation : min EUR 15)

Membre adhérent (cotisation facultative)

Verse un don de : 10 € 20 € 30 € autre.....

SIGNATURE :